

28 avr 2016 -11:14

Crise secteur porc : l'accord de la concertation chaîne peut être mis en œuvre

Réunis en décembre dernier sous la présidence de Messieurs les Ministres de l'Agriculture Willy Borsus et de l'Economie, Kris Peeters afin d'apporter une mesure d'urgence dans le cadre de la crise du secteur porcin, les organisations représentatives membres de la concertation chaîne avaient marqué leur accord à l'unanimité sur un texte à soumettre aux Autorités de la Concurrence (Accord concertation chaîne) .

La deuxième condition de cet accord avait été atteinte le 13 janvier dernier, lorsque le préfinancement avait pu être réuni (Préfinancement).

La dernière condition aujourd'hui atteinte permet donc de lever un nouveau verrou important à la mise en œuvre de l'accord. En effet, l'Autorité belge de la Concurrence a remis un avis favorable quant aux conditions de cet accord, suite auquel la concertation chaîne estime aujourd'hui avoir les garanties suffisantes pour pouvoir mettre l'accord en œuvre.

Le Ministre Willy Borsus va inviter très prochainement les partenaires de l'accord en vue de régler les dernières dispositions pratiques. Sous réserve d'accord sur ces dernières modalités, l'accord pourra être mis en œuvre et les premiers paiements aux éleveurs de porcs interviendront en juin.

Le Ministre fédéral de l'Agriculture Willy Borsus : « *Je suis très heureux que les conditions de l'accord aient permis cette décision de l'Autorité belge de la Concurrence qui va nous permettre d'apporter une aide de crise aux éleveurs de porcs durement touchés par la crise. Par ailleurs, des propositions de mesures structurelles sont attendues de manière à apporter des réponses à plus long terme.* ».

Précisons également que, à l'instar de ce qui a été fait lors de la « concertation chaîne » relative au lait, à la demande du Ministre Willy BORSUS, le Ministre des Finances Johan VAN OVERTVELDT a accepté de ne pas appliquer de TVA aux versements qui seront effectués aux producteurs de porcs dans le cadre de l'accord intervenu au sein de la « Concertation chaîne ».

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale

Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1

1060 Bruxelles

Belgique

<http://www.borsus.belgium.be>